



Organisation  
mondiale de la Santé  
BUREAU RÉGIONAL DE L'  
Europe



LE PROCESSUS EUROPÉEN  
ENVIRONNEMENT ET SANTÉ

# Rapport de la septième réunion du Conseil ministériel européen de l'environnement et de la santé (CMES)

Zagreb (Croatie)  
19 novembre 2015



**Organisation  
mondiale de la Santé**

**BUREAU RÉGIONAL DE L' Europe**

**Septième réunion du Conseil ministériel européen  
de l'environnement et de la santé  
Zagreb (Croatie), 19 novembre 2015**

**EURO/EHMB7/2015  
160814  
Original : anglais**

**Rapport de la septième réunion  
du Conseil ministériel européen  
de l'environnement et de la santé  
(CMES)**

**Zagreb (Croatie)  
19 novembre 2015**

## Résumé

Lors de sa septième réunion, tenue à Zagreb (Croatie) le 19 novembre 2015, le Conseil ministériel européen de l'environnement et de la santé (CMES) a analysé l'orientation stratégique suivie par le processus européen Environnement et santé, ses priorités et les principales étapes qu'il devra franchir en 2016, ainsi que le projet de plan de travail pour la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé, prévue en 2017. Le CMES a pris note des conclusions de l'évaluation de haut niveau à mi-parcours du processus européen Environnement et santé, des principaux résultats du Sommet des Nations Unies sur le développement durable (New York, États-Unis, 25-27 septembre 2015) et du rapport intitulé « The European environment – state and outlook 2015: synthesis report » [L'environnement en Europe – état et perspectives 2015 : rapport de synthèse]. Des informations lui ont en outre été présentées sur la cinquième réunion du Groupe de travail européen Environnement et santé (EHTF) qui se tiendra prochainement à Skopje (ex-République yougoslave de Macédoine), les 24 et 25 novembre 2016. Enfin, le CMES a discuté de son éventuelle participation à la deuxième Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (Nairobi, Kenya, 23-27 mai 2016) et à la Huitième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » (Batumi, Géorgie, 8-10 juin 2016).

## Mots clés

ENVIRONMENTAL HEALTH  
ENVIRONMENTAL POLICY – trends  
CONGRESSES  
EUROPE

Les demandes concernant les publications du Bureau régional sont à adresser à :

Service des publications  
Bureau régional de l'OMS pour l'Europe  
UN City, Marmorvej 51  
DK-2100 Copenhagen Ø, Danemark

Vous pouvez également remplir un formulaire de demande de documentation, d'informations sanitaires ou d'autorisation de reproduire/traduire sur le site Web du Bureau régional (<http://www.euro.who.int/PubRequest?language=French>).

## © Organisation mondiale de la santé 2016

Tous droits réservés. Le Bureau régional de l'Europe de l'Organisation mondiale de la santé accueillera favorablement les demandes d'autorisation de reproduire ou de traduire ses publications, en partie ou intégralement.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part de l'Organisation mondiale de la santé, aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, territoire, ville ou zone, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières ou limites. Les lignes en pointillé sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir encore fait l'objet d'un accord définitif.

La mention d'entreprises et de produits commerciaux n'implique pas que ces entreprises et produits commerciaux sont agréés ou recommandés par l'Organisation mondiale de la santé, de préférence à d'autres, de nature similaire, qui ne sont pas mentionnés. Sauf erreur ou omission, une majuscule initiale indique qu'il s'agit d'un nom déposé.

L'Organisation mondiale de la santé a pris toutes les dispositions voulues pour vérifier les informations contenues dans la présente publication. Toutefois, le matériel publié est diffusé sans aucune garantie, expresse ou implicite. La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation dudit matériel incombe au lecteur. En aucun cas, l'Organisation mondiale de la santé ne saurait être tenue responsable des préjudices subis du fait de son utilisation. Les opinions exprimées par les auteurs, rédacteurs et groupes d'experts ne reflètent pas nécessairement les décisions de l'Organisation mondiale de la santé ou la politique arrêtée par cette dernière.

## **Sommaire**

Remerciements	3
Ouverture de la session	4
Adoption de l'ordre du jour	5
Rapports et information	5
Feuille de route en vue de la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé	8
Autres points à l'ordre du jour et clôture de la réunion	11
Annexe 1. Objet de la réunion	12
Annexe 2. Programme de travail	13
Annexe 3. Principaux points abordés lors des débats et décisions	15
Annexe 4. Liste des participants	20

## **Remerciements**

La septième réunion du Conseil ministériel européen de l'environnement et de la santé a été accueillie grâce à la généreuse hospitalité du gouvernement croate.

## Ouverture de la session

1. Le Conseil ministériel européen de l'environnement et de la santé (CMES) a tenu sa septième réunion à Zagreb (Croatie) le 19 novembre 2015, à l'aimable invitation du gouvernement croate. Veuillez consulter l'annexe 1 et le document EURO/EHMB7/2 pour l'objet de la réunion, l'annexe 2 et le document EURO/EHMB7/4 pour le programme de travail, l'annexe 3 pour les principaux points de la discussion et les décisions ainsi que l'annexe 4 pour la liste des participants.
2. M. Aramays Grigoryan, ministre arménien de la Protection de la nature, et président du Conseil ministériel, ouvre la réunion. M. Sinisa Varga, ministre croate de la Santé, est élu coprésident.
3. Le Conseil ministériel observe une minute de silence en mémoire des personnes mortes ou blessées lors des attentats terroristes perpétrés à Paris (France) le 13 novembre 2015.
4. M. Varga accueille tous les participants à Zagreb, et évoque les défis auxquels fait face actuellement son pays en matière de santé publique, notamment les inondations provoquées par le changement climatique ainsi que l'afflux croissant de migrants. Environ 400 000 personnes sont arrivées dans le pays depuis septembre 2015 : la plupart restent en Croatie quelques jours au plus, et des services médicaux et de santé publique doivent être dispensés sans attendre, pour aider les migrants et pour protéger le grand public. Il explique que la présente réunion constitue un excellent exemple de coopération intersectorielle et d'approche pangouvernementale, des notions qui sont au cœur de Santé 2020, le cadre politique de la Région européenne de l'OMS. Il souhaite aux participants tous ses vœux de succès dans leurs travaux.
5. M. Hrvoje Dokoza, vice-ministre croate de la Protection de l'environnement et de la nature, accueille également les participants, et souligne l'importance de la coopération internationale, et plus particulièrement du processus européen Environnement et santé, pour les efforts entrepris par son pays afin de lutter contre les effets néfastes du changement climatique. La Croatie prévoit désormais des mesures d'adaptation au changement climatique dans ses politiques nationales, tous secteurs confondus, et vise à devenir une économie faible en carbone d'ici 2020. Parmi ces mesures d'atténuation, il convient de mentionner la construction d'édifices publics et de 15 000 logements familiaux économes en énergie, la promotion des transports publics et des véhicules hybrides et électriques à usage privé, ainsi que la promotion des innovations technologiques « vertes ». Il se réjouit d'entendre ce que les autres États membres ont accompli dans ce domaine.
6. Le docteur Zsuzsanna Jakab, directrice régionale de l'OMS pour l'Europe, remercie le gouvernement croate pour sa généreuse hospitalité et le rôle important joué par le pays dans la gestion de la crise migratoire actuelle. La réunion de haut niveau sur la santé des réfugiés et des migrants du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, qui aura lieu prochainement les 23 et 24 novembre à Rome (Italie), sera l'occasion d'examiner de nombreux dossiers, dont les aspects environnementaux de la situation migratoire dans la Région.
7. La directrice régionale accueille les membres et suppléants du CMES, notamment les nouveaux membres du Bélarus, de l'ex-République yougoslave de Macédoine et de l'Ouzbékistan, et d'autres participants, dont M. Hans Bruyninckx, directeur exécutif de

l'Agence européenne pour l'environnement, M. Dragan Gjorgjev, président du Groupe de travail européen Environnement et santé (EHTF), et des observateurs de l'Allemagne, de la Coalition européenne des jeunes pour l'environnement et la santé et de l'organisation non gouvernementale Women in Europe for a Common Future, qui représente l'Eco-Forum.

8. L'adoption par les Nations Unies des objectifs de développement durable constitue l'un des événements importants survenus depuis la réunion précédente : le Conseil ministériel présente un excellent exemple de la collaboration intersectorielle nécessaire à la réalisation de ces objectifs. L'évaluation de haut niveau à mi-parcours de la Déclaration de Parme (Haïfa, Israël, 28-30 avril 2015) fut l'occasion d'examiner plusieurs objectifs mesurables, empreints d'une très grande force politique et assortis de délais précis en vue d'être adoptés par la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé, prévue pour 2017. Le Comité permanent du Comité régional de l'Europe et le Comité des politiques de l'environnement de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (CEE-ONU) contribueront aux efforts consentis à la rédaction du projet de document final de la conférence ministérielle, assurant ainsi un soutien politique à ce dernier.
9. M. Andrey Vasilyev, secrétaire exécutif adjoint de la CEE-ONU, souligne l'importance de mécanismes tels que le processus européen Environnement et santé pour compléter les initiatives nationales promues dans les objectifs de développement durable en maintenant une empreinte régionale et sous-régionale.
10. Le Conseil adopte le rapport de sa sixième session (Madrid, Espagne, 24 février 2015, document EURO/EHMB6/2015).

## **Adoption de l'ordre du jour**

11. Le Conseil ministériel examine l'ordre du jour provisoire (document EURO/EHMB7/3). Sur la proposition de l'observateur de l'Allemagne, un sous-point supplémentaire relatif à la désignation d'un membre du CMES afin d'assister aux réunions du groupe de travail spécial de l'EHTF (voir document EURO/EHMB7/3 Add.1.) est ajouté à l'ordre du jour au titre du point 5 (voir les « Autres points à l'ordre du jour » ci-dessous). L'ordre du jour amendé (document EURO/EHMB7/3 Rev.1) et le programme de travail (document EURO/EHMB7/4) sont adoptés.

## **Rapports et information**

### **Suivi des précédentes décisions (document EURO/EHMB7/6)**

12. Mme Francesca Racioppi, conseillère principale en matière de politiques et de programmes, Gouvernance et partenariats en matière d'environnement et de santé, Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, fait état du suivi apporté aux précédentes décisions. Les rapports au Comité régional de l'OMS pour l'Europe et au Comité des politiques de l'environnement ont été soumis dans les délais, et les modalités de participation d'une organisation non gouvernementale donnée aux réunions du processus européen Environnement et santé en tant qu'observatrice ont été arrêtées. La Direction générale de l'environnement de la Commission européenne envisage de

nommer un point focal afin d'assurer la liaison avec le processus. Si des liens étroits sont maintenus avec la Commission européenne à un niveau technique, par exemple avec les responsables de l'Initiative européenne de biosurveillance humaine, qui doit être lancée par la Commission européenne en 2016, ces liens doivent être renforcés au niveau politique. Le portail européen d'information sur l'environnement et la santé est en cours de préparation, bien que les progrès à cet égard dépendent de l'élaboration générale du portail institutionnel d'information sanitaire du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe. Les déclarations et la correspondance mettant en avant la position de la Commission ministérielle sur des questions environnementales importantes ont été préparées, comme l'a demandé le Conseil, mais elles n'ont pas toutes été soumises comme prévu, principalement en raison d'impératifs de temps lors des événements auxquels elles étaient destinées.

13. Il devra être tenu compte, en alignant les activités du processus avec les objectifs de développement durable, des résultats de la prochaine réunion du Mécanisme de coordination régionale des agences des Nations Unies en décembre 2015, et des réunions de coordination de la Région européenne de l'OMS au printemps et au début de l'été 2016.
14. Le représentant de la Croatie indique que son gouvernement proposera d'organiser une réunion informelle conjointe du Conseil Environnement et du Conseil Emploi, politique sociale, santé et consommateurs de l'Union européenne sur l'environnement et la santé. Le docteur Jakab doit rencontrer les représentants de la Direction générale de l'environnement en janvier 2016, et participer aux prochaines réunions des Nations Unies en vue de planifier les activités à mettre en œuvre dans le cadre des objectifs de développement durable.

**Rapport sur la réunion de haut niveau d'évaluation à mi-parcours organisée à Haïfa (Israël) du 28 au 30 avril 2015 et ses principaux résultats** (documents EURO/EHMB7/7 et annexes 1 à 4, EURO/EHMB7/10 et EURO/EHMB7/11)

15. M. Srdan Matic, coordinateur, Environnement et santé, Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, passe en revue les résultats de l'évaluation à mi-parcours du processus européen Environnement et santé (pour l'évaluation à mi-parcours, voir document EURO/EHMB7/10 ; pour le rapport de la réunion, voir document EURO/EHMB7/11). Plusieurs défis ont été recensés lors de l'évaluation, dont la participation politique au niveau ministériel et à un niveau supérieur, la simplification de la structure institutionnelle (notamment les ressources humaines et le financement), le maintien de la pertinence du processus pour les États membres dont la situation politique et économique diffère, et la définition de la spécificité unique du processus. Les participants conviennent qu'il ne faut pas perdre de vue les engagements pris dans la Déclaration de Parme. Les engagements doivent s'aligner à l'avenir sur le cadre politique Santé 2020 et les objectifs de développement durable, et doivent être réalisables, mesurables, en nombre limité, et s'appliquer au contexte du XXI<sup>e</sup> siècle. Les participants adoptent une feuille de route pour la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé, prévue pour 2017, qui présente huit principaux domaines thématiques de discussion ainsi qu'un calendrier provisoire (voir document EURO/EHMB7/7 et annexes 1 à 4). M. Gjorgjev souligne la nécessité d'établir des partenariats solides entre les pays et entre les secteurs à tous les niveaux. Les décideurs doivent en outre renforcer leur soutien politique au projet.

16. L'observateur de l'Allemagne, s'exprimant en sa qualité de président de l'évaluation à mi-parcours, mentionne trois grands problèmes non encore résolus : 100 millions de personnes dans la Région européenne de l'OMS n'ont toujours pas accès à l'eau potable et à un assainissement adéquat ; le tabagisme n'est pas encore interdit dans les écoles de trois pays ; et 300 millions de personnes vivent dans des régions où l'amiante est encore utilisée.

**Rapport sur le processus européen Environnement et santé à la soixante-cinquième session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe (Vilnius, Lituanie, 14-17 septembre 2015) et à la vingt et unième session du Comité des politiques de l'environnement de la CEE-ONU (Genève, Suisse, 27-30 octobre 2015) (document EURO/EHMB7/12)**

17. Le docteur Jakab explique que les deux organes directeurs ont réservé un accueil favorable au rapport. Selon eux, la sixième conférence ministérielle doit aboutir à un document final à la fois court et ciblé, qui se concentre sur un petit nombre de questions importantes, notamment la réforme de la gouvernance du processus.
18. M. Andrey Vasilyev, secrétaire exécutif adjoint de la CEE-ONU, a déclaré que le Comité des politiques de l'environnement consacrerait du temps à sa vingt-deuxième session à l'examen des préparatifs de la sixième conférence ministérielle. Il invite le Conseil ministériel à contribuer à la Huitième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » qui se tiendra à Batumi (Géorgie), du 8 au 10 juin 2016.

**Rapport sur le Sommet des Nations Unies sur le développement durable 2015 (New York, États-Unis, 25-27 septembre 2015)**

19. Mme Nedret Emiroglu, directrice adjointe, Division des maladies transmissibles, de la sécurité sanitaire et de l'environnement, Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, et représentante spéciale de la directrice régionale sur les objectifs de développement durable et la gouvernance, met en évidence les objectifs pertinents adoptés lors du Sommet sur le développement durable. Par exemple, l'objectif 3.9 traite des produits chimiques dangereux et de la pollution et la contamination de l'air, de l'eau et du sol, et nécessite donc qu'une action soit menée par les secteurs de la santé, de l'environnement et d'autres secteurs. L'objectif 6 sur l'eau et l'assainissement est particulièrement important pour la Région européenne de l'OMS, où des actions doivent encore être menées à cet égard. L'objectif 11 sur les villes et les communautés, notamment la gestion des déchets, et l'objectif 13 sur le changement climatique sont également pertinents. On doit encore élaborer des indicateurs et une méthodologie pour la réalisation des objectifs. Le docteur Jakab indique que les équipes de pays des Nations Unies et les agences de l'Union européenne mettent actuellement à jour leurs plans nationaux et régionaux de développement afin de les adapter aux objectifs, et que le processus européen Environnement et santé devra faire de même. Dans la discussion qui suit, un participant souligne l'importance de la collaboration sous-régionale et transfrontalière, impliquant des groupements régionaux tels que l'Union européenne, la Communauté des États indépendants et les pays de l'Europe du Sud-Est.



**Préparatifs de la deuxième Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (Nairobi, Kenya, 23-27 mai 2016)** (document EURO/EHMB7/15)

20. M. Wondwosen K. Asnake, administrateur de programme, Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), passe brièvement en revue les préparatifs de la deuxième Assemblée pour l'environnement, prévue pour mai 2016, qui mettra l'accent sur la dimension environnementale du programme de développement pour l'après-2015. De multiples activités ont été menées afin d'accroître la participation des intervenants, notamment la sensibilisation des acteurs non traditionnels, comme les écoles et les organisations religieuses, et la mise en place d'une plate-forme en ligne, myunea.org. Au niveau politique, l'accent sera mis sur les options stratégiques, la gouvernance et les partenariats potentiels. L'Assemblée pour l'environnement prévoit une évaluation de la politique ministérielle intitulée « Un environnement sain pour des populations en bonne santé », appuyée par un rapport thématique mondial, rédigé en collaboration entre le PNUE et l'OMS, et un colloque sur la mobilisation de ressources pour des investissements durables. Le Comité des représentants permanents auprès du PNUE doit convenir d'un ordre du jour définitif en février 2016 au plus tard. M. Asnake invite le Conseil ministériel et l'EHTF à envisager la possibilité d'organiser un événement parallèle afin de sensibiliser les autres Régions au processus européen Environnement et santé.

**Préparatifs de la Huitième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » (Batumi, Géorgie, 8-10 juin 2016)** (document EURO/EHMB7/13)

21. Mme Ivonne Higuero, cheffe, Section des activités opérationnelles et des examens, Division de l'environnement, CEE-ONU, explique que 500 à 600 personnes doivent participer à la Huitième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » en juin 2016. Le Conseil ministériel et/ou l'EHTF sont invités à organiser une réunion consécutivement à la conférence, ou un événement en marge de celle-ci. Le représentant de la Géorgie a promis que son gouvernement serait disposé à apporter son aide à l'organisation d'un tel événement. Les participants font observer qu'un rapport paneuropéen sur l'état de l'environnement, basé sur la collaboration entre la CEE-ONU et l'Agence européenne pour l'environnement, sera lancé au cours de la conférence.

**Feuille de route en vue de la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé**

**Présentation du rapport intitulé « The European environment – state and outlook 2015: synthesis report » [L'environnement en Europe – état et perspectives 2015 : rapport de synthèse]** (document EURO/EHMB7/9)

22. M. Bruyninckx présente un rapport de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) intitulé « The European environment – state and outlook 2015: synthesis report » [L'environnement en Europe – état et perspectives 2015 : rapport de synthèse]<sup>1</sup>. L'Europe est confrontée à des défis persistants et émergents liés à des chaînes mondiales de production et de consommation non durables. Pour bien vivre dans le respect de l'environnement, la vision du 7<sup>e</sup> Programme d'action pour

---

<sup>1</sup> Reproduit dans le document EURO/EHMB7/9. Également disponible à l'adresse suivante : <http://www.eea.europa.eu/soer> (consulté le 14 octobre 2016).

l'environnement à l'horizon 2050, il faut opérer une transition vers une économie circulaire, faible en carbone et efficace dans l'utilisation des ressources, et pas seulement tenter d'accroître l'efficacité des technologies actuelles.

23. L'AEE collabore avec l'OMS et la Commission européenne dans des domaines tels que la biosurveillance humaine, la qualité des eaux de boisson et de baignade, le bruit, l'exposition chronique de faible niveau aux métaux comme le plomb et le cadmium, et la mortalité prématurée imputable à la pollution de l'air, pour trouver des solutions systémiques aux problèmes systémiques. Il faut désormais agir pour atteindre les résultats escomptés en 2050. Afin de susciter un soutien à cette initiative, il importe de décrire le lien entre, d'une part, l'investissement économique dans le présent et, d'autre part, les avantages à long terme et dans un « avenir imaginable » pour la santé et le bien-être.

### **Processus préparatoire et plan de travail proposés pour la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé** (document EURO/EHMB7/7)

#### **Discussion sur les éléments de résultats possibles pour la Déclaration de la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé**

24. M. Matic présente la feuille de route (document EURO/EHMB7/7) destinée à orienter le processus de préparation de la sixième conférence ministérielle. Celui-ci prévoira un élément politique en vue d'aboutir à un large consensus sur un certain nombre de résultats, ainsi qu'un examen thématique des principaux enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle en matière d'environnement et de santé. Le processus politique s'inspirera des contributions du Comité régional de l'OMS pour l'Europe et du Comité des politiques de l'environnement, et s'appuiera sur une consultation publique en ligne.
25. L'EHTF définira les résultats escomptés, avec l'aide de son groupe de travail spécial et du Conseil ministériel. La conférence doit aboutir à une résolution ministérielle reprenant un ensemble restreint d'engagements politiques spécifiques, à un document sur la structure institutionnelle du processus européen Environnement et santé après 2017, ainsi qu'à un plan d'action pour la mise en œuvre de la résolution. L'examen thématique se fondera sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le cadre politique Santé 2020. Il couvrira huit domaines de la santé et du bien-être pertinents pour le XXI<sup>e</sup> siècle.
26. M. Matic présente un document de réflexion informel mettant en avant des critères possibles pour la sélection des engagements qui seront proposés à la sixième conférence ministérielle, notamment le fait que ceux-ci doivent apporter une valeur ajoutée aux politiques nationales et contribuer à la mise en œuvre des objectifs de développement durable et de Santé 2020. Ils ne doivent pas non faire double emploi avec les engagements spécifiques d'autres processus, et permettre la définition de cibles SMART<sup>1</sup>, le suivi et la communication de rapports sur la mise en œuvre. La résolution ministérielle proposée se fondera sur l'adoption, par chaque État membre, d'un plan d'action national pour l'environnement et la santé ; la réalisation de cinq initiatives régionales : instaurer des systèmes de santé écologiquement durables ; garantir l'accès à l'eau salubre, ainsi qu'à un assainissement et à des conditions d'hygiène adéquats dans

---

<sup>1</sup> SMART (Specific, Measurable, Achievable, Relevant et Time-bound) : spécifiques, mesurables, réalisables, réalistes et limitées dans le temps.

tous les pays de la Région européenne de l'OMS ; mettre en œuvre une chimie durable ; éliminer les menaces pesant sur la santé humaine lors de la transition vers l'économie circulaire ; et rendre les villes européennes résilientes et viables sur le plan environnemental.

27. Parmi les points soulevés lors de la discussion, il convient de mentionner les moyens d'établir des liens entre la sixième conférence ministérielle et l'élaboration des politiques nationales, et d'accroître la participation aux réunions de l'EHTF. Les participants ont souligné l'importance de l'intégration des questions d'environnement et de santé dans les principales initiatives de l'OMS en faveur de la couverture sanitaire universelle, du renforcement des systèmes de santé et de la lutte contre les maladies non transmissibles. Les efforts visant à améliorer l'approvisionnement en eau, l'assainissement et les conditions d'hygiène devront nécessairement prévoir des campagnes de sensibilisation du public. L'initiative régionale sur la chimie durable doit porter sur la conception durable des produits et la réduction de l'utilisation des substances chimiques, et non pas simplement sur leur recyclage et leur réutilisation. Les observateurs demandent instamment de continuer à poursuivre les objectifs définis à Parme non atteints pour le moment. Ils ont par ailleurs insisté sur l'importance de renforcer l'aspect informatif et éducatif des mesures proposées.
28. En ce qui concerne la gouvernance, le président de l'EHTF et l'observateur de l'Allemagne font remarquer que l'EHTF, qui représente tous les États membres de la Région européenne, ainsi que son groupe de travail spécial, doivent être la principale instance de négociation des résultats de la conférence ministérielle, et suggèrent qu'une modification soit apportée à la feuille de route afin que cette condition apparaisse plus clairement.

**Adoption d'un programme de travail intersessions du CMES (documents EURO/EHMB7/8 et EURO/EHMB7/14)**

29. Mme Racioppi fait état du projet de programme de travail intersessions, figurant dans le document EURO/EHMB7/8 et portant sur les futures réunions du Conseil ministériel, la collaboration avec l'Union européenne, les liens avec les accords et programmes environnementaux multilatéraux ainsi que les préparatifs en vue de la sixième conférence ministérielle. Par ailleurs, on doit encore trouver un pays hôte pour la conférence ministérielle. M. Matic attire l'attention sur un récapitulatif des ressources disponibles pour le secrétariat en 2014-2015 (document EURO/EHMB7/14).
30. L'observateur de l'Allemagne demande au secrétariat de préparer une correspondance appropriée à l'intention des États qui doivent assumer la présidence du Conseil européen dans un proche avenir, leur priant de tenir compte des questions de santé et d'environnement dans les activités de leur présidence. Le programme de travail intersessions doit inclure les activités prévues pour la Huitième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe ». Le Conseil ministériel pourrait également contribuer à la septième session du Comité intergouvernemental de négociation de la Convention de Minamata sur le mercure de mars 2016 et à l'Assemblée mondiale de la santé de mai 2016.
31. Le Conseil ministériel adopte le programme de travail intersessions sachant qu'il sera mis à jour à la lumière des discussions. Les membres conviennent notamment de continuer à organiser au besoin des réunions du Conseil ministériel et ce,

conformément à l'article 4.1 de son règlement intérieur (« Le Conseil ministériel se réunit au moins une fois par an. Il fixe les dates et le lieu de ses réunions »).

### **Points saillants de la réunion de l'EHTF organisée à Skopje (ex-République yougoslave de Macédoine), les 24 et 25 novembre 2015**

32. M. Gjorgjev explique que 80 à 90 participants doivent assister à la réunion de l'EHTF. Ce dernier examinera la feuille de route et les autres préparatifs de la sixième conférence ministérielle ainsi que d'autres thèmes prioritaires, notamment les systèmes de santé viables sur le plan environnemental et les espaces verts urbains.

### **Autres points à l'ordre du jour et clôture de la réunion**

33. Les participants désignent l'Arménie pour représenter le Conseil ministériel au groupe de travail spécial de l'EHTF pour les questions d'environnement, et demandent à la Croatie de s'occuper des questions de santé.
34. L'observateur de l'Allemagne attire l'attention sur une nouvelle initiative, l'International Sustainable Chemistry Collaborative Centre (Centre international de collaboration sur la chimie durable, ISC3 – <https://isc3.org/>), qui doit ouvrir en Allemagne au début de 2017.
35. Le représentant de la Géorgie souligne que la participation de son pays au Conseil ministériel a eu un impact positif sur la promotion de l'élaboration de politiques intersectorielles au niveau national.
36. Le Conseil ministériel convient de la distribution d'un résumé de la réunion par courrier électronique afin d'y apporter d'éventuelles corrections et de l'approuver.
37. M. Matic, résumant les débats de la journée, se déclare satisfait du travail constructif réalisé lors de la réunion, et remercie les hôtes croates pour l'excellente organisation de l'événement.
38. Mme Anahit Aleksandryan, cheffe de service, Division des politiques relatives aux substances dangereuses et aux déchets, ministère arménien de la Protection de la nature, remercie les participants au nom du ministre de la Protection de la nature, et déclare la réunion close à 15 h 15 le 19 novembre 2015.

## Annexe 1. Objet de la réunion

La septième réunion du Conseil ministériel européen de l'environnement et de la santé (CMES) est organisée conformément à l'article 4 du règlement intérieur.

Le Conseil ministériel se réunit à la suite de la réunion de haut niveau d'évaluation à mi-parcours du processus européen Environnement et santé qui a eu lieu à Haïfa (Israël) du 28 au 30 avril 2015.

L'objectif principal de la réunion est d'examiner l'orientation stratégique du processus européen Environnement et santé ainsi que ses priorités et ses étapes décisives pour 2015 et 2016, en vue de la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé. Les débats porteront notamment sur les principales initiatives suivantes :

1. rappports : le CMES sera informé des résultats de la réunion de haut niveau d'évaluation à mi-parcours et des débats ensuite engagés à ce sujet à la soixante-cinquième session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe (Vilnius, Lituanie, 14-17 septembre 2015) ainsi qu'à la vingt et unième session du Comité des politiques de l'environnement de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (CEE-ONU) (Genève, Suisse, 27-30 octobre 2015). Le secrétariat fera rapport sur le suivi et la mise en œuvre des précédentes décisions. Le CMES sera également informé des principaux résultats du Sommet des Nations Unies sur le développement durable (New York, États-Unis, 25-27 septembre 2015) ;
2. information : le Conseil ministériel sera informé des préparatifs de la deuxième Assemblée générale des Nations Unies pour l'environnement (Nairobi, Kenya, 23-27 mai 2016) et de la Huitième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » (Batumi, Géorgie, 8-10 juin 2016). Le Conseil ministériel conviendra du rôle actif qu'il pourra potentiellement jouer lors de ces événements ;
3. feuille de route en vue de la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé : le CMES examinera le projet final de plan de travail pour la préparation de la sixième conférence ministérielle, notamment les aspects liés à la durabilité du processus européen Environnement et santé et à ses besoins financiers jusqu'en 2017. Il discutera également de son rôle dans la négociation du résultat politique de la conférence, et de sa participation à cet égard. Afin de poser la base des réflexions devant éclairer les débats :
  - a) l'Agence européenne pour l'environnement présentera l'état de l'environnement en Europe 2015 (rapport intitulé « The European environment – state and outlook 2015: synthesis report » [L'environnement en Europe – état et perspectives 2015 : rapport de synthèse]) ;
  - b) le secrétariat mettra en évidence les résultats proposés pour les thèmes couverts par la feuille de route, afin de stimuler un débat au sein du Conseil ministériel et de déterminer ainsi les résultats les plus pertinents sur le plan politique, au vu des négociations sur les résultats de la prochaine conférence ministérielle. En outre, le Conseil ministériel sera informé des discussions qui seront prochainement engagées par le Groupe de travail européen Environnement et santé (EHTF) lors de sa cinquième réunion qui aura lieu à Skopje (ex-République yougoslave de Macédoine), les 24 et 25 novembre 2015.

## Annexe 2. Programme de travail

<b>Mercredi 18 novembre 2015</b>		
18 h 00-19 h 30	Réception de bienvenue organisée par le ministre croate de la Santé, avec visite de la Galerie des maîtres anciens de l'Académie croate des sciences et des arts (HAZU)	<i>Palais de l'Académie croate des sciences et des arts (HAZU)</i>
<b>Jeudi 19 novembre 2015</b>		
08 h 30-09 h 00	<b>Inscriptions</b>	<i>Palais de l'Académie croate des sciences et des arts (HAZU)</i>
09 h 00-09 h 30	<p><b>Ouverture de la réunion (point 1 de l'ordre du jour)</b>  <i>Ouverture et présentations – président : M. Aramayis Grigoryan, ministre arménien de la Protection de la nature, coprésident du CMES</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Allocution de bienvenue de M. Sinisa Varga, ministre croate de la Santé</i></li> <li>• <i>Allocution de bienvenue de M. Mihael Zmajlovic, ministre croate de la Protection de l'environnement et de la nature</i></li> <li>• <i>Allocution de bienvenue du docteur Zsuzsanna Jakab, directrice régionale de l'OMS pour l'Europe</i></li> </ul>	
09 h 30-11 h 00	Points 2 a), 2 b), 2 c), 2 d) de l'ordre du jour : <i>Suivi des précédentes décisions</i>	
11 h 00-11 h 30	<b>Pause-café/thé</b>	
11 h 30-13 h 00	<p><b>Feuille de route en vue de la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé</b>            Point 3 a) de l'ordre du jour : <i>Présentation de l'état de l'environnement en Europe (rapport intitulé « The European environment – state and outlook 2015: synthesis report ») par le directeur exécutif de l'Agence européenne pour l'environnement</i></p>	

	Points 3 b), 3 c) de l'ordre du jour : <i>Processus préparatoire de la sixième conférence ministérielle – approbation de la feuille de route</i>	
13 h 00-14 h 00	<b>Déjeuner organisé par le ministre croate de la Santé</b>	
14 h 00-15 h 15	Point 2 e) de l'ordre du jour : <i>Préparatifs de la deuxième Assemblée générale des Nations Unies pour l'environnement (Nairobi, Kenya, 23-27 mai 2016)</i>  Point 2 f) de l'ordre du jour : <i>Préparatifs de la Huitième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » (Batumi, Géorgie, 8-10 juin 2016)</i>  Point 3 d) de l'ordre du jour : <i>Adoption du programme de travail intersessions du CMES</i>  Point 3 e) de l'ordre du jour : <i>Points saillants de la</i>	
15 h 15-15 h 30	Point 4 de l'ordre du jour : <i>Autres points à l'ordre du jour et clôture de la réunion</i>	

### **Annexe 3. Principaux points abordés lors des débats et décisions**

Lors de l'ouverture de la réunion, le Conseil ministériel a observé une minute de silence en mémoire des personnes mortes ou blessées lors des attentats terroristes perpétrés à Paris (France) le 13 novembre 2015.

#### **1) Adoption de l'ordre du jour**

- a) Les participants ont élu M. Aramayis Grigoryan, ministre arménien de la Protection de la nature, et M. Sinisa Varga, ministre croate de la Santé, comme coprésidents de la réunion.
- b) Le représentant de l'Allemagne a proposé que le Conseil ministériel désigne son membre au Groupe de travail spécial du Groupe de travail européen Environnement et santé (EHTF). Les participants ont adopté l'ordre du jour de la réunion, telle que modifiée.

#### **2) Rapports et information**

##### **a) *Suivi des précédentes décisions***

En ce qui concerne la collaboration de la Commission européenne au processus européen Environnement et santé, il a été proposé :

- de mettre en avant la septième réunion du Conseil ministériel européen de l'environnement et de la santé (CMES) lors des prochains Conseils des ministres européens de la Santé et de l'Environnement – la Croatie, qui accueille la présente réunion, pourrait être bien placée pour le faire ;
- d'étudier les possibilités d'organiser une réunion (informelle) du Conseil sur l'environnement et la santé ;
- de poursuivre la collaboration technique, par exemple sur l'Initiative européenne de biosurveillance humaine qui doit être lancée en 2016 par la Direction générale de la recherche et de l'innovation.

En ce qui concerne les objectifs de développement durable (ODD), il sera important de tenir compte des résultats de la prochaine réunion du Mécanisme de coordination régionale des agences des Nations Unies pour la mise en œuvre de ces objectifs (mi-décembre, Istanbul, Turquie), et de tirer parti des réunions du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe organisées au printemps 2016 et en juin 2016.

##### **b) *Rapport sur la réunion de haut niveau d'évaluation à mi-parcours (Haïfa, Israël, 28-30 avril 2015) et ses principaux résultats***

Les participants ont apprécié la participation directe des États membres et des acteurs du processus européen Environnement et santé à la préparation de la réunion. Ils ont également convenu de l'importance de renforcer le soutien politique de haut niveau au processus, et d'évaluer et de simplifier sa gouvernance dans le cadre des préparatifs en vue de la prochaine conférence ministérielle.



- c) ***Rapport sur le processus européen Environnement et santé à la soixante-cinquième session du Comité régional de l’OMS pour l’Europe (Vilnius, Lituanie, 14-17 septembre 2015) et à la vingt et unième session du Comité des politiques de l’environnement de la CEE-ONU (Genève, Suisse, 27-30 octobre 2015)***  
Les participants ont pris acte des rapports présentés par la directrice régionale de l’OMS pour l’Europe et le secrétaire exécutif adjoint de la CEE-ONU sur les principaux résultats de la soixante-cinquième session du Comité régional de l’OMS pour l’Europe et de la vingt et unième session du Comité des politiques de l’environnement.
- d) ***Rapport sur le Sommet des Nations Unies sur le développement durable (New York, États-Unis, 25-27 septembre 2015)***  
Les participants ont salué le rapport relatif aux résultats du Sommet des Nations Unies sur le développement durable et les liens entre les ODD et le programme présenté par le secrétariat de l’OMS dans le domaine de l’environnement et de la santé. Ils ont indiqué que les initiatives régionales des Nations Unies pouvaient faire un lien entre les ODD et l’action nationale, et ainsi appuyer la mise en œuvre dans les pays. Ce processus pourrait profiter de la présence d’équipes de pays des Nations Unies dans plusieurs États membres et de plates-formes telles que les Plans-cadres, qui devront s’aligner sur les ODD ainsi que sur leurs cibles et leurs indicateurs à venir. Le Programme des Nations Unies pour l’environnement (PNUE) et la CEE-ONU ont tous deux souligné la nature transformatrice de l’ordre du jour ainsi que le rôle crucial du partenariat intersectoriel.
- e) ***Préparatifs de la deuxième Assemblée générale des Nations Unies pour l’environnement (Nairobi, Kenya, 23-27 mai 2016)***  
Les participants ont noté avec satisfaction la présentation sur l’état de la mise en œuvre des résolutions de l’UNEA1 et les préparatifs de l’UNEA2. L’UNEA est le « parlement » mondial de l’action environnementale, et réunit 193 pays. L’UNEA2 sera organisée sous le thème général de la concrétisation de la dimension environnementale du programme de développement pour l’après-2015. Un examen ministériel des orientations de haut niveau sera effectué sur « Un environnement sain pour des populations en bonne santé », appuyée par un rapport thématique mondial attestant les liens existant entre la qualité environnementale, la santé humaine et le bien-être. Des options politiques seront également présentées en vue d’améliorer la santé et le bien-être. Un colloque sur la mobilisation des ressources pour des investissements durables sera en outre organisé lors de l’UNEA2. Ce dernier sera l’occasion de mettre en évidence la nécessité de mobiliser et d’aligner le capital mondial pour accélérer la transition vers une économie verte. Les participants ont été invités à utiliser le tout nouvel outil en ligne appelé myUNEA.org en vue d’accroître la collaboration avec le PNUE et l’UNEA. Le CMES et l’EHTF pourraient envisager d’organiser un événement parallèle afin de sensibiliser les autres Régions au processus européen Environnement et santé.
- f) ***Préparatifs de la Huitième Conférence ministérielle « Un environnement pour l’Europe » (Batumi, Géorgie, 8-10 juin 2016)***  
Les participants ont salué le bilan sur les préparatifs de la Huitième Conférence ministérielle « Un environnement pour l’Europe », à laquelle devraient participer

environ 600 délégués. Pas plus de 20 événements parallèles seront organisés sur des thèmes en rapport avec la conférence. Les organisations et les pays devraient unir leurs forces pour proposer des événements. Les propositions de manifestations parallèles doivent parvenir le 15 janvier 2016 au plus tard. La CEE-ONU est disposée à collaborer avec l’OMS, le PNUE et les États membres afin de proposer un tel événement. Des liens pourraient être établis avec les événements parallèles proposés par les accords multilatéraux sur l’environnement, notamment le Protocole sur l’eau et la santé. On pourrait envisager de tenir une réunion des organes du processus européen Environnement et santé consécutivement à la conférence, sous l’égide de l’OMS et avec l’appui politique du ministère de la Santé.

Les conférences de l’UNEA2 et de Batumi seraient l’occasion d’aborder les aspects du processus qui s’avèrent hautement prioritaires, notamment en ce qui concerne la pollution de l’air. On envisagera également, à Batumi, l’organisation d’une réunion préparatoire à la conférence ministérielle.

### **3) Feuille de route en vue de la Sixième Conférence ministérielle sur l’environnement et la santé**

#### **a) *Présentation du rapport intitulé « The European environment – state and outlook 2015: synthesis report » [L’environnement en Europe – état et perspectives 2015 : rapport de synthèse]***

Les participants ont salué la présentation du rapport par M. Bruyninckx, directeur exécutif de l’AEE. Ce rapport décrit les progrès réalisés (par exemple, en termes d’utilisation efficace de l’énergie et des ressources naturelles et d’économie faible en carbone) et les défis à relever en matière environnementale en Europe (par exemple, vivre en fonction des limites de la planète) et présente les perspectives pour l’avenir. Les changements climatiques et les produits chimiques restent un sujet de préoccupation majeur, sur lesquels l’évolution mondiale des émissions et des politiques aura une grande influence. Une nouvelle approche systémique des problématiques sera nécessaire pour mieux comprendre les causes profondes de la non-durabilité et pour définir des solutions systémiques, y compris l’universalisation de l’« économie circulaire ». L’application à plus grande échelle des « niches innovantes » sera une étape indispensable pour développer l’économie verte. Afin d’avoir un impact politique, il est essentiel d’adopter une logique différente, plus proche des préoccupations des responsables politiques et du public, et de définir des cibles à long terme, tout en envisageant des mesures applicables dans un futur proche.

Les participants ont également noté qu’un rapport paneuropéen sur l’état de l’environnement sera lancé à l’occasion de la conférence de Batumi, sur la base d’une collaboration entre la CEE-ONU et de l’AEE.

#### **b) *Processus préparatoire et plan de travail proposés pour la Sixième Conférence ministérielle sur l’environnement et la santé***

c) ***Examen des résultats escomptés en vue de la Déclaration de la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé***

Les participants ont salué la présentation du projet de processus préparatoire de la sixième conférence ministérielle ainsi que la proposition initiale relative aux points importants que la conférence ministérielle pourrait examiner en vue de prendre un engagement politique.

Les participants ont exprimé leur soutien aux éléments proposés, et ont convenu de poursuivre l'examen du document avec l'EHTF. Ils ont souligné qu'il est important de présenter explicitement les efforts qui pourraient permettre de renforcer les systèmes de santé, de remédier aux inégalités, de contribuer à la couverture sanitaire universelle et de lutter contre les maladies non transmissibles. Ils ont également noté, s'agissant de l'économie circulaire, que les liens avec les programmes relatifs aux produits chimiques et aux déchets seront déterminants. Un document de l'Union européenne sur l'économie circulaire qui sera publié le 2 décembre, pourrait servir de référence utile. Ils ont également souligné l'importance de s'appuyer sur les possibilités de collaboration à venir, comme le document sur la pollution de l'air qui sera adopté à Batumi. Les observateurs ont demandé instamment de continuer à poursuivre les objectifs définis à Parme qui n'ont pas encore été réalisés. Ils ont par ailleurs insisté sur l'importance de renforcer l'aspect informatif et éducatif des mesures proposées.

En ce qui concerne la gouvernance, le président de l'EHTF et l'observateur de l'Allemagne ont indiqué que l'EHTF, qui représente tous les États membres de la Région européenne, ainsi que son groupe de travail spécial, doivent être la principale instance de négociation des résultats de la conférence ministérielle, et suggéré qu'une modification soit apportée à la feuille de route afin que cette condition apparaisse plus clairement.

d) ***Adoption d'un programme de travail intersessions pour le CMES***

Les participants ont examiné et adopté le programme de travail intersessions du CMES, avec les modifications suivantes :

1. **Prochaines réunions du CMES** : toute décision à ce sujet sera prise conformément au règlement intérieur du CMES (voir aussi les « Autres points à l'ordre du jour » ci-dessous) ;
2. **Collaboration de l'Union européenne au processus européen Environnement et santé** : les membres du CMES pourraient attirer l'attention sur le processus européen Environnement et santé lors de leurs interventions aux conseils des ministres de l'Environnement et de la Santé, et promouvoir l'organisation d'un Conseil sur l'environnement et la santé
3. **Récapitulatif des événements auxquels le CMES pourrait participer** : les deux autres événements suivants ont été proposés en vue d'une éventuelle participation active des membres du CMES : la septième réunion du Comité intergouvernemental de négociation de la Convention de Minamata sur le mercure (Amman, 9 mars 2016) et la Soixante-neuvième Assemblée mondiale de la santé (Genève, 23-28 mai 2016), afin de mettre en évidence la synergie existant entre le programme d'action du processus européen Environnement et

santé et la Convention de Minamata sur le mercure, et de contribuer à la discussion sur un projet de résolution relatif à la sécurité des substances chimiques et à la santé, respectivement.

*e) Points saillants de la réunion de l'EHTF organisée à Skopje (ex-République yougoslave de Macédoine), les 24 et 25 novembre 2015*

Les participants ont salué le compte rendu présenté par le professeur Dragan Gjorgjev concernant les préparatifs de la cinquième réunion de l'EHTF.

**4) Autres points à l'ordre du jour et clôture de la réunion**

Les participants ont désigné l'Arménie pour représenter le CMES dans le groupe de travail spécial de l'EHTF pour les questions d'environnement, et demandé à la Croatie de s'occuper des questions de santé.

L'observateur de l'Allemagne a rappelé au CMES que le Conseil ne se réunit qu'une fois par an seulement en citant le « Cadre institutionnel » : « Ses réunions annuelles se tiendront en alternance juste avant ou après la session du Comité régional et, l'année suivante, juste avant ou après la réunion du Comité des politiques de l'environnement... » Dans la discussion qui a suivi, les membres du CMES ont convenu notamment de continuer à organiser au besoin des réunions du Conseil ministériel et ce, conformément à son règlement intérieur (article 4.1 : « Le Conseil ministériel se réunit au moins une fois par an. Il fixe les dates et le lieu de ses réunions »).

Les participants ont également pris note des informations fournies par l'observateur de l'Allemagne, à savoir que son pays accueillera un Centre de compétences international sur la chimie durable, qui soutiendra les efforts de renforcement des capacités dans les pays.

Le représentant de la Géorgie, dont le mandat au CMES s'achève à la fin 2015, s'est déclaré satisfait du travail réalisé dans le cadre du processus européen Environnement et santé, et a souligné que la participation de son pays au Conseil ministériel a eu un impact positif sur la promotion de l'élaboration de politiques intersectorielles au niveau national.

## **Annexe 4. Liste des participants**

### **Arménie**

Aramayis Grigoryan  
Ministre  
Ministère de la Protection de la nature  
Government Building 3, Republic Square  
0010 Erevan

Anahit Aleksandryan  
Cheffe de service  
Division des politiques relatives aux substances et aux déchets dangereux  
Ministère de la Protection de la nature  
Government Building 3, Republic Square  
0010 Erevan

### **Croatie**

Sinisa Varga (coprésident)  
Ministre  
Ministère de la Santé  
Ksaver 200a  
10000 Zagreb

Hrvoje Dokoza  
Vice-ministre  
Ministère de la Protection de l'environnement et de la nature  
Radnicka cesta 80  
10000 Zagreb

Krunoslav Capak  
Directeur adjoint  
Institut national croate de santé publique  
Rockefellerova 7  
10000 Zagreb

Vedran Poljak  
Chef, Département d'écologie sanitaire  
Institut national croate de santé publique  
Rockefellerova 7  
10000 Zagreb

Marina Prelec  
Conseillère principale, Service indépendant pour les affaires internationales  
Ministère de la Protection de l'environnement et de la nature  
Radnicka 80  
10000 Zagreb

Gordana Ruklic  
Cheffe, Service indépendant pour les affaires internationales  
Ministère de la Protection de l'environnement et de la nature  
Radnicka cesta 80  
10000 Zagreb

### **Fédération de Russie**

Irina Fominykh  
Directrice adjointe de la coopération internationale  
Ministère des Ressources naturelles et de l'Environnement  
4/6, Bolshaya Gruzinskaya ul.  
123995 Moscou

Yuliya Kovtun  
Organisations internationales  
Cheffe d'unité adjointe, Service de la coopération internationale  
Ministère des Ressources naturelles et de l'Environnement  
4/6, Bolshaya Gruzinskaya ul.  
123995 Moscou

### **Géorgie**

Amiran Gamkrelidze  
Directeur général  
Centre national pour la lutte contre les maladies et la santé publique  
M Asatiani 9  
0177 Tbilissi

### **Lituanie**

Rita Sketerskienė  
Conseillère, Division de la gestion des risques pour la santé  
Département des soins de santé publique, ministère de la Santé  
Vilniaus g. 33  
01506 Vilnius

### **Monténégro**

Marija Vukcevic  
Direction générale pour l'intégration à l'Union européenne et la coopération internationale  
Ministère du Développement durable et du Tourisme  
IV Proleterske brigade 19  
81000 Podgorica

### **Portugal**

Paulo Lemos  
Secrétaire d'État à l'environnement  
Ministère de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire et de l'Énergie  
Rua de O Século 51  
1200-433 Lisbonne

**Bureau régional de l’OMS pour l’Europe**

Zsuzsanna Jakab  
Directrice régionale  
Bureau régional de l’OMS pour l’Europe  
UN City, Marmorvej 51  
DK-2100 Copenhague Ø  
Danemark

Nedret Emiroglu  
Directrice adjointe  
Division des maladies transmissibles, de la sécurité sanitaire et de l’environnement  
Bureau régional de l’OMS pour l’Europe  
UN City, Marmorvej 51  
DK-2100 Copenhague Ø  
Danemark

Srdan Matic  
Coordinateur, Environnement et santé  
Bureau régional de l’OMS pour l’Europe  
UN City, Marmorvej 51  
DK-2100 Copenhague Ø  
Danemark

Elizabet Paunovic  
Cheffe de bureau  
Centre européen de l’environnement et de la santé de l’OMS  
Platz der Vereinten Nationen 1  
53113 Bonn  
Allemagne

Francesca Racioppi  
Conseillère principale en matière de politiques et de programmes  
Bureau régional de l’OMS pour l’Europe  
UN City, Marmorvej 51  
DK-2100 Copenhague Ø  
Danemark

**Comité des politiques de l’environnement de la Commission économique pour l’Europe des Nations Unies**

Andrey Vasilyev  
Secrétaire exécutif adjoint  
Commission économique pour l’Europe des Nations Unies  
Palais des Nations  
1211 Genève 10  
Suisse

Ivonne Higuero  
Cheffe, Section des activités opérationnelles et des examens  
Division de l'environnement, Commission économique pour l'Europe des Nations Unies  
Palais des Nations  
1211 Genève 10  
Suisse

**Programme des Nations Unies pour l'Environnement**

Wondwosen K. Asnake  
Responsable de programmes  
11-13, Chemin des Anémones  
1219 Châtelaine, Genève  
Suisse

**Président du Conseil ministériel européen de l'environnement et de la santé (ex-République yougoslave de Macédoine)**

Dragan Gjorgjev  
Professeur d'université/conseiller politique  
Institut de santé publique  
50-ta Divizija 10  
1000 Skopje

**Observateurs**

**Allemagne**

Alexander Nies  
Directeur général adjoint  
Chef de la Direction IG II  
Hygiène de l'environnement, sécurité chimique  
Ministère fédéral de l'Environnement, de la Conservation de la nature, de la Construction et de la Sécurité nucléaire  
Robert-Schuman-Platz 3  
53175 Bonn

**Agence européenne pour l'environnement**

Hans Bruyninckx  
Directeur exécutif  
Agence européenne pour l'environnement  
Kongens Nytorv 6  
1050 Copenhague K  
Danemark



**Coalition européenne des jeunes pour l'environnement et la santé**

Iulian-Adrian Vasnic  
Président  
55 Sunningdale Avenue  
TW13 5JR Hanworth  
Middlesex  
Royaume-Uni

**OMS Croatie**

Antoinette Kaic-Rak Cheffe  
Bureau de pays de l'OMS en Croatie  
Radnicka 41  
10000 Zagreb

Dijana Kotarac  
Assistante administrative  
Bureau de pays de l'OMS en Croatie  
Radnicka 41  
10000 Zagreb

**Programme des Nations Unies pour le développement**

Sandra Vlastic  
Cheffe de bureau  
Programme des Nations Unies pour le développement  
Radnicka 41/II  
10000 Zagreb  
Croatie

**Représentante d'ONG**

Alexandra Caterbow  
Conseillère politique principale en matière de produits chimiques et de santé  
Women in Europe for a Common Future (WECF)  
Sankt-Jakobs Platz 10  
80331 Munich  
Allemagne

**Secrétariat de l'OMS**

Dorota Jarosinska  
Cheffe de programme  
Centre européen de l'environnement et de la santé de l'OMS  
Platz der Vereinten Nationen 1  
53113 Bonn  
Allemagne

Edith Kimotho  
Assistante  
Centre européen de l'environnement et de la santé de l'OMS  
Platz der Vereinten Nationen 1  
53113 Bonn  
Allemagne

Monika Kosinska  
Cheffe de programme  
Bureau régional de l'OMS pour l'Europe  
UN City  
Marmorvej 51  
DK-2100 Copenhague Ø  
Danemark

Marco Martuzzi  
Chef de programme  
Centre européen de l'environnement et de la santé de l'OMS  
Platz der Vereinten Nationen 1  
53113 Bonn  
Allemagne

Bettina Menne  
Cheffe de programme  
Centre européen de l'environnement et de la santé de l'OMS  
Platz der Vereinten Nationen 1  
53113 Bonn  
Allemagne

Oliver Schmoll  
Chef de programme  
Centre européen de l'environnement et de la santé de l'OMS  
Platz der Vereinten Nationen 1  
53113 Bonn  
Allemagne

Julia Solovieva  
Administratrice  
Centre européen de l'environnement et de la santé de l'OMS  
Platz der Vereinten Nationen 1  
53113 Bonn  
Allemagne

**Rapporteuse**

Teresa Lander  
Twain Cottage, Church Road  
Doynton, Bristol  
BS30 5SU  
Royaume-Uni

**Observateurs – Croatie**

Natasa Zoric  
Vice-ministre  
Direction de l'inspection sanitaire  
Ministère de la Santé  
Ksaver 200a  
10000 Zagreb

Zvonko Kusic  
Président  
Académie croate des sciences et des arts  
Présidence de l'Académie  
Trg Nikole Subica Zrinskog 11  
10000 Zagreb

Velibor Drakulic  
Secrétaire général  
Secrétariat général, ministère de la Santé  
Ksaver 200a  
10000 Zagreb

Katja Fiedler Klepac  
Conseillère principale  
Département de la coopération internationale  
Service de la coopération internationale  
Secteur indépendant pour les affaires européennes  
Coopération internationale et protocole, ministère de la Santé  
Ksaver 200a  
10000 Zagreb

Tihomira Ivanda  
Cheffe, Département du protocole  
Service de la coopération internationale  
Secteur indépendant pour les affaires européennes  
Coopération internationale et protocole, ministère de la Santé  
Ksaver 200a  
10000 Zagreb

Josip Jagic  
Conseiller ministériel pour les relations publiques  
Cabinet du ministre, ministère de la Santé  
Ksaver 200a  
10000 Zagreb

Ksenija Krajnovic  
Cheffe, Département de la coopération internationale  
Service de la coopération internationale  
Secteur indépendant pour les affaires européennes  
Coopération internationale et protocole, ministère de la Santé  
Ksaver 200a  
10000 Zagreb

Jasenka Necak  
Cheffe, Secteur du climat et du développement durable  
Directorat du climat, du développement durable et de la protection de l'air, du sol et de la mer  
Ministère de la Protection de l'environnement et de la nature  
Radnicka cesta 80  
10000 Zagreb

Nika Pavic  
Cheffe de cabinet  
Cabinet du ministre, ministère de la Santé  
Ksaver 200a  
10000 Zagreb

Sani Samardzic  
Inspecteur principal et expert  
Département des maladies transmissibles  
Service d'inspection sanitaire de l'État  
Direction de la promotion de la santé  
Ministère de la Santé  
Ksaver 200a  
10000 Zagreb

Dunja Skoko-Poljak  
Cheffe, Secteur de la santé publique  
Direction de la promotion de la santé, ministère de la Santé  
Ksaver 200a  
10000 Zagreb

Marina Stancl  
Secrétaire  
Académie croate des sciences et des arts  
Présidence de l'Académie  
Trg Nikole Subica Zrinskog 11  
10000 Zagreb

Ranko Stevanovic  
Directeur  
Institut national croate de santé publique  
Rockefellerova 7  
10000 Zagreb

Mario Stipetic  
Chef, Secteur de la protection de l'air, du sol et de la mer  
Directorat du climat, du développement durable et de la protection de l'air, du sol et de la mer  
Ministère de la Protection de l'environnement et de la nature  
Radnicka cesta 80  
10000 Zagreb

Sibila Zabica  
Cheffe, Secteur indépendant pour les affaires européennes  
Coopération internationale et protocole  
Ministère de la Santé  
Ksaver 200a  
10000 Zagreb

**Le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe**

L'Organisation mondiale de la santé (OMS), créée en 1948, est une institution spécialisée des Nations Unies à qui incombe, sur le plan international, la responsabilité principale en matière de questions sanitaires et de santé publique. Le Bureau régional de l'Europe est l'un des six bureaux régionaux de l'OMS répartis dans le monde. Chacun d'entre eux a son programme propre, dont l'orientation dépend des problèmes de santé particuliers des pays qu'il dessert.

**États membres**

Albanie  
Allemagne  
Andorre  
Arménie  
Autriche  
Azerbaïdjan  
Biélorus  
Belgique  
Bosnie-Herzégovine  
Bulgarie  
Chypre  
Croatie  
Danemark  
Espagne  
Estonie  
Ex-République yougoslave  
de Macédoine  
Fédération de Russie  
Finlande  
France  
Géorgie  
Grèce  
Hongrie  
Irlande  
Islande  
Israël  
Italie  
Kazakhstan  
Kirghizistan  
Lettonie  
Lituanie  
Luxembourg  
Malte  
Monaco  
Monténégro  
Norvège  
Ouzbékistan  
Pays-Bas  
Pologne  
Portugal  
République de Moldova  
République tchèque  
Roumanie  
Royaume-Uni  
Saint-Marin  
Serbie  
Slovaquie  
Slovénie  
Suède  
Suisse  
Tadjikistan  
Turkménistan  
Turquie  
Ukraine

**Organisation mondiale de la santé  
Bureau régional de l'Europe**

Marmorvej 51 DK-2100 Copenhagen Ø, Denmark  
Tel.: +45 45 33 70 00 | Fax: 45 45 33 70 01  
E-mail: [postmaster@euro.who.int](mailto:postmaster@euro.who.int)  
Web site: [www.euro.who.int](http://www.euro.who.int)

Original : anglais